

Front Ouvrier

ORGANE D'INFORMATION ET DE DISCUSSION SYNDICALES

Directeur-Gérant : M. PENNETIER
17, rue de Normandie - Créteil (Seine)
C.C. Postal : Paris 5259-15

L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS
SERA L'ŒUVRE
DES TRAVAILLEURS EUX-MEMES

Abonnement (12 numéros)..... 40 fr.
Abonnement de soutien 100 fr.
Le Numéro 4 fr.

Notre bataille des prix

DANS notre numéro de juin dernier, nous écrivions à cette même place : « Le problème du déblocage des salaires en vue de l'obtention d'un minimum vital garanti par l'échelle mobile, est lié à celui de l'extension des pouvoirs des comités d'entreprise, à celui du contrôle ouvrier sur la production, sur l'établissement des prix de revient, sur la répartition. »

Et nous ajoutions que, faute d'imposer des solutions ouvrières à chacun des aspects du problème, le relèvement des salaires serait très vite absorbé par une nouvelle montée du coût de la vie. Nous demandions en conséquence que la lutte fût menée de front sur le plan des salaires et sur celui des prix.

Il s'est avéré depuis que notre centrale syndicale, paralysée par les pires compromissions politiques, a passé outre à ces avertissements basés sur l'expérience et sur une analyse sérieuse de la situation.

La lutte engagée pour un relèvement insuffisant des salaires avec, de la part de nos dirigeants, la stupéfiante volonté de ne pas résoudre l'ensemble du problème, a forcément abouti à une lamentable défaite après laquelle, comble de l'hypocrisie, on publie des bulletins de victoire ! Nos chefs syndicaux, en engageant leurs troupes dans une bataille perdue d'avance — et ils le savaient — ont fourni au capital une magnifique occasion de se renforcer en amenuisant encore, en fin de compte, le maigre pouvoir d'achat des travailleurs, à telle enseigne qu'un ouvrier a pu nous faire cette réflexion imagée : « Encore une augmentation de salaire comme celle-ci et nous pourrions tous aller à la cloche ! »

Et maintenant, pour dévier la colère des masses, les hautes sphères confédérales tentent de les mobiliser sur le problème des prix. Nous n'en voulons pour preuves que l'importance que donnent à l'étude des problèmes économiques les derniers numéros du « Peuple », la conférence nationale des Comités de lutte contre la vie chère à laquelle assistaient de nombreux membres du Bureau confédéral et qui s'est tenue à Paris le 17 octobre, la manifestation monstre du mercredi 30 octobre au Vél' d'Hiv', et enfin le communiqué publié à l'issue de la réunion de la Commission administrative de la C.G.T. du 6 novembre.

Cette deuxième bataille a-t-elle plus de chances de succès que la première ? Nous relevons dans la résolution adoptée par la Conférence nationale le paragraphe suivant :

« Afin de contrôler la juste répartition des produits industriels et agricoles, la Conférence demande aux comités d'entreprise de surveiller la fabrication, la distribution et les prix des produits industriels et d'informer les sections syndicales des maisons distributrices, de manière à suivre la marchandise de la production à la consommation. Elle leur recommande en particulier de refuser de s'associer à toute augmentation des prix et de renvoyer ces demandes d'augmentations à leur Fédération. »

D'accord, mais les salariés savent bien, pour avoir déjà une certaine expérience des comités d'entreprise et des commissions d'assainissement des prix, que ce sont là des moyens d'action encore incomplets. Ces organismes leur ont donné l'occasion de faire leur apprentissage en matière d'économie, de démontrer le mécanisme complexe de la production et de la distribution en régime capitaliste, et de délimiter avec précision les obstacles essentiels (le secret commercial entre autres) qui s'opposent encore actuellement à un contrôle sérieux des travailleurs sur la gestion des entreprises et sur le mode de répartition des produits industriels et agricoles.

Pour remporter la victoire, il faut d'abord avoir la ferme volonté de combattre et ne pas écarter surtout l'éventualité de l'action directe qui demeure la seule arme efficace quand on s'attaque aux prérogatives essentielles du patronat, car il n'est pas d'exemple où il ne les ait défendues avec acharnement.

Notre bataille des prix à nous passe par cette phase et reste liée au problème des salaires.

Minimum vital garanti par un supplément mobile, contrôle ouvrier sur la production et la répartition, deux aspects d'un seul et même problème qui jamais ne s'est posé avec autant d'acuité à la classe ouvrière de ce pays et que, dans la conjoncture actuelle, les méthodes du syndicalisme révolutionnaire sont bien plus à même de résoudre que n'importe quelle combinaison à caractère électoraliste ou gouvernemental.

F. O.

Lire à la page 3

La

fonction publique sera-t-elle revalorisée ?

Par Madeleine KANN

Pour un minimum vital garanti par l'échelle mobile

Le camarade Valière, porte-parole de la minorité révolutionnaire, au Congrès de la C.G.T., déclarait :

« Il convient en premier lieu d'exiger un salaire minimum vital. Puisqu'en février 1945, la C.G.T. posait la revendication de 23 francs de l'heure pour le manoeuvre et que le coût de la vie depuis s'est élevé de 70 %, c'est 39 francs de l'heure, soit 6.800 francs mensuels, qu'il faut réclamer maintenant. Ce minimum vital revalorisé doit s'accompagner de garanties quant à la stabilité du pouvoir d'achat ainsi obtenu. Libre à certains de faire confiance au gouvernement pour bloquer les prix, nous préférons, quant à nous, réclamer pour atteindre ce but deux moyens efficaces : d'abord, l'échelle mobile ; ensuite, le contrôle ouvrier sur les livres de comptes. Nous ne faisons pas de l'échelle mobile la panacée universelle, mais nous estimons qu'elle

constituerait un palliatif sérieux, à condition d'être basée sur les indices des prix établis mensuellement par des commissions paritaires et qu'elle serait un élément de stabilisation du coût de la vie. Le contrôle ouvrier des prix de revient et des bénéfices patronaux, par l'élargissement du pouvoir de gestion des comités d'entreprise et l'abolition du secret commercial, serait une autre mesure efficace pour stabiliser le coût de la vie. »

Les dirigeants confédéraux n'ont pas voulu écouter la voix de la raison, parce que c'était celle de la lutte de classes contre le patronat. Pourquoi ? Parce que Jouhaux comme Frachon sont acquis à la collaboration de classes.

Le mois dernier, nous démontrions, preuves en main, à l'aide de statistiques officielles, la hausse constante du coût de la vie, cause de la baisse

du pouvoir d'achat des masses laborieuses.

Ce mois-ci, l'indice du coût de la vie a encore fait un bond : de 785 au 1^{er} octobre, il est passé au 1^{er} novembre à 858. Il est évident que l'échelle mobile des salaires, traitements et retraites, en fonction du coût de la vie, devient une nécessité de plus en plus urgente.

Le problème de l'échelle mobile doit quitter le stade des résolutions pour passer dans celui de la lutte pratique. Nous présentons, en vue d'amorcer une discussion parmi les militants syndicalistes lutte de classes un mode d'application de l'échelle mobile. Dans le tableau suivant nous avons calculé, d'une part, le taux horaire pour les métallurgistes de la région parisienne en fonction du coût de la vie depuis avril 1945, et, d'autre part, le minimum mensuel sur la base de quarante heures.

	Avril 1945	Octobre 1945	Février 1946	Mai 1946	Août 1946	Septemb. 1946	Octobre 1946
Indice du coût de la vie.....	100.	141	148	174	224	241	264
Manoeuvre ordinaire.....	23 »	32,43	34,04	40,02	51,52	55,43	60,72
Manoeuvre gros travaux.....	24,84	35,02	36,76	43,22	55,64	59,90	65,57
Ouvrier spécialiste, 1 ^{er} échelon..	27,83	39,24	41,15	48,42	62,33	67,07	73,47
Ouvrier spécialiste, 2 ^e échelon..	29,21	41,18	43,23	50,82	65,43	70,39	77,11
Professionnel, 1 ^{er} échelon.....	32,20	45,40	47,65	56,02	72,12	77,60	85 »
Professionnel, 2 ^e échelon.....	35,65	50,26	52,76	62,03	79,83	85,91	94,11
Professionnel, 3 ^e échelon.....	39,10	55,13	57,86	68,03	87,58	94,47	103,22
Mensuel, sur la base de 40 heures.	4.000	5.640	5.920	6.960	8.960	9.640	10.560

Ce tableau appelle quelques commentaires. Il est évident qu'il faut garantir une certaine hiérarchie des salaires. Un ingénieur doit normalement gagner plus qu'un manoeuvre. Mais la tendance de la direction confédérale à élargir l'éventail est nuisible aux intérêts généraux de la classe ouvrière. D'une part, la hausse constante du coût de la vie et l'incapacité de bloquer les prix par les méthodes de collaboration de classes, et, d'autre part, la pénurie de marchandises existantes

aboutiraient, si l'écart entre le minimum vital et les traitements des cadres s'élargissait, à favoriser le marché noir. Car, si pour conserver le pouvoir d'achat d'avril 1945, le manoeuvre doit toucher au 1^{er} novembre 10.560 francs, l'écart grandissant aboutit à fournir aux cadres supérieurs un pouvoir d'achat excédentaire trop élevé. Ce pouvoir d'achat excédentaire aurait tendance à s'évader vers le marché noir.

C'est pour lutter contre cette tendance que, dans les conditions pré-

sentes, des camarades ont été amenés à présenter le mot d'ordre de l'indemnité mobile. Calculée sur une moyenne des salaires et appliquée sur la hiérarchie actuelle, cette indemnité mobile serait égale pour tous. Dans un prochain numéro de « Front Ouvrier », nous étudierons le mode d'application pratique de l'indemnité mobile. Nous demandons à tous nos camarades d'apporter des suggestions pratiques.

LAMBERT.

Vers de nouvelles étapes

par Marcel VALIÈRE

Le dernier Congrès de la C.G.T. date déjà de six mois. L'on se souvient qu'au cours des assises confédérales, l'unanimité ne put se réaliser sur divers points, notamment sur celui, essentiel, de l'orientation syndicale. Si la grosse majorité du Congrès suivit le Bureau confédé-

Front Ouvrier bimensuel

Le mois prochain, le « Front Ouvrier » aura un an. Douze numéros, plus un certain nombre de suppléments, ont paru dans des difficultés matérielles très grandes. Camarades, c'est là une grande victoire. La voix du syndicalisme révolutionnaire, lutte de classes, a retenti dans toutes les manifestations syndicales. Elle s'enracine dans la conscience de plus larges couches de l'avant-garde. La commission administrative des amis de « Front ouvrier » a décidé de publier, à partir de ce numéro, le « Front Ouvrier » tous les quinze jours. Il faut intensifier dans toutes les entreprises l'effort de diffusion. Tous, nous devons monter la garde autour du seul journal syndicaliste vraiment indépendant, vraiment lutte de classes.

Camarades, en avant vers de nouveaux abonnements ! En avant pour la grande souscription !

ral et adopta le manifeste rédigé par Jouhaux-Frachon-Saillant, une minorité refusa de s'y rallier et concrétisa ses propres thèses et ses contre-propositions dans un manifeste que *Front Ouvrier* a commenté en son temps.

Depuis, six mois chargés d'événements ont passé. Un retour en arrière s'impose afin de juger à la lumière des faits et avec le seul souci des intérêts ouvriers, lesquels étaient les meilleures des solutions proposées par les uns et par les autres aux problèmes qui se posaient et qui se posent encore à la classe ouvrière française.

Production et prix

Pendant les cinq jours du Congrès avait retenti l'hymne à la production, chanté le plus souvent d'ailleurs par les permanents éloignés de l'atelier depuis belle lurette. La classe ouvrière avait gagné la bataille du charbon ; celles des textiles, de l'acier et quelques autres étaient à peu près acquises. Cet accroissement de production, résultat d'un effort gigantesque des masses laborieuses, devait se traduire par un abaissement des prix de revient, donc par une diminution des prix de vente, donc par une augmenta-

tion du pouvoir d'achat ouvrier. C'était clair, c'était archi-prouvé, c'était mathématique. On nous le répéta sur tous les tons. Les ouvriers allaient recueillir les fruits de leurs efforts accrus.

Les minoritaires, restés fidèles au syndicalisme de lutte de classe, eurent beau — dans la mesure assez limitée où cela leur fut permis — essayer de dissiper ces illusions indignes de militants conscients des réalités sociales, rappeler que l'on était dans une société capitaliste où le profit restait la loi fondamentale de la production, citer des statistiques officielles démontrant, clair comme le jour, que c'étaient les trusts, et eux seuls, qui bénéficiaient de la surexploitation à laquelle se soumettaient les mineurs, les métallurgistes sur la pression de leurs dirigeants syndicaux, rien n'y fit. C'est tout juste s'ils ne furent pas traités d'« agents des trusts » ou d'« hubberlus ».

Quelles sont, des prévisions majoritaires et minoritaires, celles qui ont été corroborées par les faits ?

Depuis avril, la production a continué de se développer et les prix, loin de baisser comme le prédisaient nos augures confédéraux, ont poursuivi, en l'accéléralant parfois, leur marche ascendante. L'augmentation de la production s'est traduite, cer-

tes, par des prix de revient plus bas, mais les prix de vente n'ont pas baissé pour autant ; au contraire, le plus souvent, ils se sont élevés et ce sont en définitive les profits patronaux et non le pouvoir d'achat ouvrier, qui se sont accrus.

Il ne se trompait donc pas, le porte-parole de la minorité révolutionnaire lorsqu'il déclarait aux congressistes : « La lutte-production conçue à la façon du Bureau confédéral, loin d'être une forme de lutte contre les trusts, n'aboutit qu'à les renforcer ». On s'en aperçoit mieux aujourd'hui.

Dans les U.L. et les U.D. colonisées, c'est maintenant seulement que l'on découvre les bénéfices scandaleux réalisés par les firmes capitalistes et la récente manifestation nationale contre la vie chère nous aura permis d'avoir des chiffres éloquentes mais tardifs de la bouche même, ô ironie, de ceux qui depuis la libération poussaient la classe ouvrière à « travailler d'abord, revendiquer ensuite ».

Notons par souci d'objectivité que depuis quelque temps les frachonistes chantent seulement en sourdine l'hymne à la production. Et nous savons bien que selon les résultats des élections du 10 novembre, ils le reprendront à nouveau tous en chœur ou le remettront définitivement dans le casier des partitions oubliées.

Salaires et pouvoir d'achat

Le problème des salaires fut longuement débattu au Congrès de la C.G.T. Là aussi deux thèses opposées s'affrontèrent.

Les minoritaires condamnaient avec force l'expérience Gouin qui visait à renflouer la galère capitaliste par le blocage effectif des salaires et la liberté effective des prix ; ils se prononcèrent pour le déblocage immédiat des salaires, la revalorisation du minimum vital, l'échelle mobile et le contrôle ouvrier des prix.

Les majoritaires affirmaient de leur côté qu'il ne fallait pas gêner l'expérience gouvernementale en cours, et prônaient le salaire au rendement, les primes de rendement, le travail au rendement.

La réalité impitoyable a réduit à néant les perspectives de la majorité confédérale et c'est Benoît Frachon lui-même qui, dans l'Humanité du 30 mai, justifiait le tournant avec son mépris habituel de l'objectivité. L'échec cuisant ressenti le 5 mai par le Parti communiste à l'approche des élections du 2 juin expliquent au moins autant que le mécontentement de la base la décision prise par la direction confédérale de réclamer un relèvement de 25 % pour tous les salaires.

Pourquoi 25 % puisque l'augmentation du coût de la vie était bien supérieure ? Parce que l'économie française était capable d'« éponger » ce relèvement des salaires sans répercussion sur les prix de vente. On se rappelle la comédie de la Commission nationale économique, exemple parfait de collaboration des classes et de duperie pour la classe ouvrière.

Quelle était la position minoritaire au Congrès sur ce point ? « Libre à certains de faire confiance au gouvernement pour faire bloquer les prix ; nous préférons, quant à nous, réclamer pour atteindre ce but, deux moyens efficaces : d'abord l'échelle mobile, ensuite le contrôle ouvrier sur les livres de comptes. »

Ces mots d'ordre restent entièrement valables.

Quant aux 25 % sans augmentation des prix préchés par nos Frachon et nos Racamond, ils ont déchainés le cycle infernal en dépit des comités d'assainissement des prix créés sur l'initiative de la C.G.T. en juillet dernier. Et ce ne sont pas les comités de lutte contre la vie chère, nouvelle mouture des précédents, qui nous sortiront du mauvais pas. Leur inefficacité ne tardera pas à aveugler les plus myopes des sous-Hénaff.

A l'usage donc le mot d'ordre des 25 % s'est révélé faux.

Face à cette faillite, nous avons

vu les mots d'ordre préconisés par la minorité de la C.G.T. groupés autour de Front Ouvrier faire leur chemin dans l'esprit des masses en dépit de toutes les manœuvres et de tous les obstacles accumulés par une bureaucratie omnipotente. Celui de l'échelle mobile par exemple trouve de plus en plus d'échos favorables. La Fédération du Livre s'en réclame à nouveau. De grandes forces syndicales comme le C.N.G. des postiers, le Syndicat national des Instituteurs, l'ont adopté. De plus en plus nombreux sont les ordres du jour publiés dans Force Ouvrière et même Le Peuple dans lesquels des syndicats réclament l'échelle mobile des salaires.

Moyens d'action

Là encore, qui a vu clair ? La poignée de ceux qui au Congrès confédéral réclamaient une action directe, vigoureuse et coordonnée pouvant aller jusqu'à la grève qui restait l'arme essentielle des organisations syndicales ? Ou la masse des délégués qui entraient en transes lorsque le mot de grève était prononcé et qui applaudissaient Dugué dénonçant la grève comme « l'arme de classe des trusts ? »

Les faits ont répondu. Et les masses, de plus en plus, s'orientent vers des moyens de lutte qui se révèlent incomparablement plus efficaces que « l'action » au gouvernement des Croizat, des Gazier et des Marcel Paul. Là encore, le grain minoritaire est en train de lever et il serait trop long d'énumérer toutes les grèves ouvrières des derniers mois : celles des postiers, des métallistes d'Unic, de Rateau, Bernard, des banques, etc. Si l'on excepte celle des Finances lancée dans des conditions particulières, elles se sont toutes terminées par la victoire des grévistes envers et contre parfois les dirigeants syndicaux.

Peu à peu, mais invinciblement, sous la pression des événements, les travailleurs retrouvent le chemin de la lutte de classes. Leur conscience de classe anesthésiée par les colonisateurs du mouvement syndical, par le mythe de la Résistance, le programme du C.N.R. et autres fariboles, retrouve la voie juste. Ce n'est qu'un commencement et bien des difficultés seront encore à vaincre. Mais ce doit être assez pour convaincre les sceptiques, pour entraîner les hésitants qui se sont jusqu'à présent bornés à suivre des yeux nos efforts. Et c'est assez pour stimuler les amis de Front Ouvrier et les inviter à redoubler d'ardeur.

Marcel VALIERE.

De la promenade de Lunet à Limoges au bifteck quotidien

La C.G.T. a mis en avant une idée intéressante, celle du ravitaillement direct des boucheries de Paris par les paysans producteurs. La suppression des intermédiaires doit à coup sûr permettre, tout en payant normalement le producteur, de réaliser un ravitaillement plus abondant et à des prix bien plus bas.

Malheureusement, fidèles à leur politique du maintien de l'ordre (le même que celui des patrons), les dirigeants syndicaux n'ont pas voulu, en même temps qu'ils proposaient cette solution, mettre en avant les moyens propres à la faire aboutir, c'est-à-dire l'action directe des travailleurs contre les affameurs.

Ainsi Lunet est parti à Limoges chargé d'approvisionner les vingt et une boucheries-témoins de Paris, mais il n'a pu, jusqu'à maintenant, expédier que quelques insuffisants wagons de bestiaux.

Ce qui se passe est bien simple, les margoulines gros maquignons ont menacé les paysans : « Si vous livrez de la viande à la C.G.T., nous prendrons des sanctions, nous ne vous achèterons plus rien. »

La menace porte, car les paysans ne voient pas du côté de la C.G.T. la volonté ferme de mettre tout en œuvre pour poursuivre et généraliser cette expérience en organisant des comités populaires de ravitaillement élus, en favorisant les groupements d'achat de petits commerçants qui achèteraient directement aux coopératives d'éleveurs.

Une action-résolution des travailleurs guidée par la C.G.T. dans ce

Produire d'abord = Profit d'abord

L'Union syndicale de la Métallurgie de la R.P. a diffusé un tract à la veille des élections afin de soutenir les candidats du parti communiste français. Nous nous élevons tout d'abord contre le fait que l'argent des cotisations serve à financer la campagne électorale du P.C.F. Mais c'est là d'ailleurs une critique mineure par rapport à celle qu'il est indispensable de formuler pour le contenu de ce tract.

Oh ! le titre est alléchant : Des milliards pour les trusts, la vie chère pour les travailleurs. Mais on y lit l'aveu suivant :

« Parce qu'avec l'augmentation de la production les heures de travail contenues dans les marchandises ont considérablement diminué, donc les patrons font des superbénéfices ! »

Ainsi le « Produire d'abord » de Costes, de la Fédération des métaux, est donc devenu le « Profit d'abord » avec l'U.S. métaux. Et si les patrons sont les bénéficiaires de cette augmentation de la production, cela réduit à néant l'argumentation des dirigeants des métaux qui nous seraient aux oreilles que la politique de production, forme présente la plus élevée de la lutte de classes, aboutissait à améliorer le sort des travailleurs. La politique de production a été effectivement l'instrument présent de la lutte de classes des patrons contre les ouvriers. Le tract confirme qu'il est possible de revaloriser les salaires en diminuant les profits patronaux. En effet on lit :

« Si l'ouvrier gagne 50 francs de l'heure le patron fait payer cette heure 150 francs. Si nous enlevons 50 francs de frais généraux il fait 50 francs de bénéfice. Augmentons les salaires de 10 francs de l'heure, il suffirait que le patron ne fasse que 40 francs de bénéfice pour que les prix restent les mêmes. »

Alors qu'attend l'U.S. métaux pour engager l'action ?

L'activité de l'A.F.L. en France

L'American federation of Labor monte un bureau à Paris, sous la direction de Brown. La tâche essentielle de ce bureau sera sans doute de rechercher les militants français qui, par antistalinisme accepteraient de collaborer à la tentative de l'A.F.L. de constituer une centrale syndicale mondiale concurrente de la F.S.M.

Nous pensons que le prolétariat français ne retrouvera la voie de l'action qu'en rompant avec les dirigeants stalinistes, nous condamnons l'inféodation des syndicats russes à l'Etat soviétique ; cependant à aucun moment nous ne pouvons considérer la politique de l'A.F.L. comme progressive par rapport à celle de Frachon. Les dirigeants de l'A.F.L. ont été trop liés au parti « démocrate » américain et à l'administration rooseveltienne pour jouer aux professeurs de syndicalisme. Entre la dépendance à l'égard de Moscou et celle à l'égard de Wall Street, ou plutôt en dehors de ces deux orientations, il y a la voie prolétarienne de l'action menée en toute indépendance à l'égard des partis et de tous les gouvernements. Aussi, le F.O. condamne l'activité scissionniste de Brown et de l'A.F.L. P.

Sur le front international ESPOIR DE PAIX ?

Au cours du mois dernier, les dirigeants des grandes puissances ont rivalisé de pacifisme en discours... car en fait :

Le gouvernement américain continue d'accroître son stock de bombes atomiques ;

Staline nie le danger du nouvel engin de mort, mais fait quadrupler les dépenses pour les recherches atomiques ;

Bevin maintient des troupes en Grèce, Palestine, Egypte, Syrie, Iran, Irak, Indonésie, aux Indes et en Allemagne ;

L'armée yankee est présente sur tous les coins du globe, de Berlin à Tokio, de l'Islande en Australie ;

Les armées russes stationnent en Allemagne, Autriche, Pologne, Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Mandchourie, Corée et Iran.

Aussi ne mettrons-nous pas notre espoir de paix dans les paroles des « puissants », mais dans les luttes des humbles, des exploités de toutes couleurs et de toutes nationalités.

En Grèce, ouvriers, paysans et fonctionnaires fraternisent au cours des grèves et des actions armées contre la dictature Tsaldaris.

A Amsterdam, dockers et marins s'opposent aux chargements de munitions destinées à la répression en Indonésie.

Aux U.S.A., les grèves se succèdent.

A Rome, les ouvriers, menacés d'être jetés au chômage, prennent d'assaut le palais gouvernemental, etc.

C'est dans ces luttes, dans leur coordination, leur extension, en vue du renversement du régime capitaliste, que réside le seul obstacle à la chute dans la barbarie sanglante de la troisième guerre impérialiste mondiale.

EN ALLEMAGNE

Châtiment et rééducation

Pendant la guerre, les « alliés » ont déclaré à différentes reprises, tenir le peuple allemand pour responsable des crimes nazis, et, en même temps, vouloir établir un régime démocratique en Allemagne. Les accords de Potsdam, qui définissent la politique et le régime des « alliés » en Allemagne, déclarent de même que « le temps du châtiment a commencé » et, en même temps, que « les alliés n'ont pas pour but de détruire ou de mettre en esclavage le peuple allemand, mais de lui donner l'occasion de reconstruire sa vie sur une base démocratique et paisible ». Depuis 18 mois que les « alliés » régissent en Allemagne, l'incompatibilité de ces deux thèses a été démontrée. On ne pouvait pas « châtier » le peuple allemand, c'est-à-dire lui rendre la vie impossible et, en même temps, construire la démocratie et lui permettre de vivre librement. Les « alliés » se sont décidés dès le début, pour une seule méthode, celle du châtiment.

Situation matérielle des travailleurs allemands

Les rations alimentaires, variant entre 900 et 1.300 calories, sont les rations que les nazis ont allouées à leurs victimes dans certains camps de concentration. Elles causent un affaiblissement et un amaigrissement de plus en plus grands. La tuberculose s'étend, le rachitisme fait des ravages parmi les enfants. Il n'y a pas de vêtements, pas de chaussures et pas de chauffage pour l'hiver. La population ouvrière forme de plus en plus au milieu de l'Europe une masse de coolies affamés et dépourvus de tout. Il est du devoir de chaque organisation qui se réclame de la solidarité ouvrière, et de chacun de collecter des vivres et des vêtements pour les faire distribuer parmi nos camarades et frères de classe ; les plus éprouvés en Allemagne !

Le blocage des salaires, que les « alliés » ont hérité des nazis et qu'ils maintiennent, ne permet aux ouvriers même pas d'acheter les rations minimales auxquelles ils ont droit.

La démocratie est-elle compatible avec l'existence de gouvernements militaires ?

En fait de démocratie, ce sont les Gouvernements militaires qui se sont installés en maître absolus, réglant toute la vie politique et économique jusque dans ses moindres détails. Du haut en bas, de Berlin jusque dans la plus petite localité, c'est la hiérarchie des troupes d'occupation, qui

décide, qui contrôle, qui surveille, qui menace, qui réquisitionne et qui condamne. Ce sont les Gouvernements militaires qui décident de la production et de la répartition, se sont eux qui décident de la légalité des partis, qui censurent la presse, qui chargent des officiers spécialisés de la surveillance de la vie syndicale, de l'éducation, des recherches scientifiques, des sports, des réunions, etc. Ce régime de domination absolue des différentes camarillas militaires est la négation stricte de la signification primitive du terme démocratie. Il n'y a pas de démocratie où tout pouvoir est concentré entre les mains des puissances incontrôlées. Il n'y a pas de démocratie où il y a une dictature militaire, où il n'y a que surveillance, contrôle, règlements, brigades. Il n'y a pas de démocratie où il y a interdiction pour les syndicats de défendre les salaires des travailleurs par la grève. Il n'y a pas de démocratie où les « Gouvernements » allemands sont nommés par les puissances d'occupation en tant qu'exécutants de leurs ordres. Il n'y a pas de démocratie où toutes les forces politiques allemandes manquent de la moindre autorité. Il n'y a pas de démocratie où il n'y a pas de liberté d'opinion, du fait d'une presse censurée, d'organisations contrôlées et de l'impossibilité de faire parvenir librement toutes les nouvelles en Allemagne.

En fait de démocratie, les « alliés » ont poursuivi l'isolement de l'Allemagne du reste du monde, isolement que les nazis avaient inauguré : correspondance censurée, défense de faire parvenir des journaux et des livres. Est-ce pour mieux construire la démocratie ou est-ce pour mieux la brimer, pour mieux obscurcir, pour avoir plus de liberté dans la politique d'oppression ? Cet isolement, qui permet aux « alliés » de diffuser des nouvelles truquées et des idées faussées, ne peut avoir pour résultat que la continuation des idées réactionnaires que les nazis avaient propagées grâce au même blocus intellectuel.

Culpabilité

du peuple allemand

C'est la thèse de la culpabilité collective du peuple allemand qui sert de fond théorique à cette politique de répression. En faisant abstraction des classes sociales composant un peuple, cette thèse est l'acceptation d'une idéologie nationaliste-raciste la plus réactionnaire. Comme l'ont fait les nazis, elle prétend voir dans le « peuple allemand » la « communauté du peuple tout entier ». Comme les nazis, elle veut faire oublier le caractère de classe du fascisme qui signifie l'oppression des masses travailleuses au profit du capitalisme impérialiste. En cherchant à créer un « mauvais peuple » chargé de tous les crimes, la thèse de la culpabilité collective produit en même temps la légende des « bons peuples », cela pour souder l'alliance entre les ouvriers et les capitalistes desdits « bons peuples », c'est-à-dire l'Union sacrée. En dénonçant « tout le peuple allemand » comme responsable des atrocités commises par la dictature fasciste, qui est un régime de classe capitaliste, cette thèse obscurcit le problème social réel par le nationalisme le plus vulgaire. Nous nous opposons à l'idée de culpabilité collective parce qu'elle est la négation de la notion de classes, parce qu'elle soude les uns aux autres, prolétaires et bourgeois, sous l'étiquette nationale. La thèse de la culpabilité collective des Allemands amène à mettre sur le même plan fascistes et antifascistes. Pendant que les nazis sont en liberté, des milliers d'antifascistes qui ont subi la répression hitlérienne, se trouvent dans les camps de prisonniers. (A suivre.) PENNETIER.

Dédié au "marxiste" Monmousseau

Karl Marx répond à ceux qui se déclarant marxistes prônent le travail au rendement :

« L'extrême tension du travail, conséquence du travail aux pièces, est néfaste à la classe ouvrière. Elle conduit à la nervosité, à la fatigue chronique, à l'usure prématurée de l'organisme du travailleur ; outre la baisse du salaire, le travail aux pièces fait naître la concurrence, l'envie et la mésestimation entre les ouvriers. Il peut, en outre, arriver que les travailleurs soient récompensés de leur zèle par le chômage, car la production plus forte

de chaque travailleur permet d'en employer moins pour un travail donné.

« C'est pourquoi les ouvriers organisés combattent depuis longtemps dans les pays capitalistes le travail aux pièces et réclament le salaire à l'heure, à la journée et à la semaine. »

Et c'est pourquoi ceux qui, comme Monmousseau, sont pour l'entente avec les patrons, préconisent le travail au rendement. Il est clair qu'ainsi ils ne défendent pas les intérêts des travailleurs.

DANS LES FÉDÉRATIONS

La fonction publique sera-t-elle revalorisée ?

Le statut des fonctionnaires voté par la Constituante apporte-t-il une revalorisation matérielle et morale de la fonction publique ?

Il n'est pas possible de trancher une question aussi complexe par oui ou par non, car ce statut soulève des problèmes qu'il n'est pas possible dans le cadre de cet article de traiter dans leur ensemble.

Mais dès maintenant, il appartient aux militants syndicaux de mettre en garde le personnel contre certaines dispositions de ce statut que je vais examiner ; car la revalorisation de nos situations est fonction : 1° de la fixation du minimum vital ; 2° des possibilités de défendre ce minimum vital revalorisé.

Par qui et comment sera fixé ce minimum vital ?

Le minimum vital est fixé par décret pris en Conseil des ministres, après avis du Conseil supérieur de la fonction publique, ce qui revient à dire que c'est le gouvernement qui le fixera ; et ici je voudrais rappeler le discours du président Bidault où il a prétendu qu'actuellement le pouvoir d'achat des ouvriers est de 90 % de celui de 1938, c'est-à-dire qu'il n'a diminué que de 10 %. Si le président du Conseil se livre à des affirmations aussi fantaisistes, ce n'est pas sans raison, demain il espère, avec ou sans la collaboration des partis ouvriers, former un gouvernement qui fixera nos traitements sur cette base. Aussi, c'est aux organisations syndicales qu'il appartient de déterminer le minimum vital à partir duquel s'échelonne la hiérarchie des salaires.

Notre pouvoir d'achat est-il garanti ?

Nous avons fait une expérience récente dont nous devons tirer les leçons. Il y a eu en janvier 1945 une remise en ordre des salaires qui a été annulée en quelques mois par la montée en flèche des prix. Aussi, il n'est pas concevable d'envisager une revalorisation, si celle-ci n'est pas garantie par l'échelle mobile. Or, le statut de la fonction publique ne nous donne aucune garantie quant à la possibilité de maintenir notre pouvoir d'achat. En effet, lors d'une séance de l'Assemblée nationale constituante à l'occasion du vote du statut, au cours de la discussion sur l'article 32 qui fixe le minimum vital, M. Chassaing a posé au vice-président du Conseil la question suivante : « Ce minimum vital comportera-t-il un élément fixe et un élément mobile, ce dernier variable avec le cours et le pouvoir d'achat du franc ? »

Réponse de M. Thorez à la question de M. Chassaing : « Le minimum vital est fixé par décret en Conseil des ministres après avis du Conseil supérieur de la fonction publique pour une durée de 2 ans. Des modifications peuvent se produire même au cours de cet intervalle de 2 années. L'article prévoit expressément que ce minimum ne peut être modifié avant l'expiration du délai prévu que par une loi ; celle-ci peut être d'ailleurs d'initiative gouvernementale ou parlementaire. »

C'est net, et si les organisations syndicales ne se mobilisent pas pour imposer par tous les moyens l'échelle mobile des salaires et un vé-

ritable contrôle ouvrier sur les prix, nous allons rééditer l'expérience malheureuse de 1945.

Pour un véritable contrôle ouvrier sur les prix

Le maintien de notre pouvoir d'achat est fonction de notre lutte et de celle menée par les ouvriers dans les usines pour un véritable contrôle ouvrier sur les prix, nous retrouvons là la solidarité réelle entre les travailleurs. Car il ne peut être établi un minimum vital pour les fonctionnaires et un autre pour les salariés de l'industrie privée, la revalorisation des salaires des ouvriers suivra celle des fonctionnaires. Or, depuis 2 ans, toutes les fois que le patronat a dû consentir des augmentations de salaires, il augmente les prix, ce qui a pour effet de réduire à néant les augmentations qu'il a dû consentir. Nous avons souvent démontré que l'on peut augmenter les salaires en diminuant les profits patronaux.

Aussi nous qui menons à « Front Ouvrier » le combat pour un véritable contrôle ouvrier sur les prix, nous ne pouvons que nous réjouir des déclarations qui ont été faites par des délégués lors de la première conférence des Commissions d'assainissement des prix où en particulier le délégué du Puy-de-Dôme a déclaré : « Les leviers de commande, nous les avons dans les usines, c'est là que nous produisons, c'est là qu'il faut contrôler. Cette tâche appartient aux comités d'entreprise. Il faut organiser des congrès sur la base départementale et mieux encore, sur la base nationale. »

Seulement, pour faire un véritable contrôle, il faut élargir les pouvoirs des délégués aux comités d'entreprise, les patrons arriveront toujours à truquer les bilans et à démontrer qu'ils ne font pas de bénéfices. Les délégués doivent contrôler la distribution des marchandises, exiger la communication de toutes les pièces comptables qui leur permettront d'établir le juste prix de revient, de déterminer et de limiter ainsi les profits patronaux.

Les 40 heures pour les ouvriers et les fonctionnaires

Il y a une question fondamentale que le statut n'a pas réglée, c'est celle de la durée du travail. Nous sommes d'accord avec M. Thorez quand il dit « qu'il ne peut être établi un minimum vital pour les fonctionnaires et un autre minimum vital pour les salariés de l'industrie privée ». Mais nous n'admettrons pas qu'il y ait une durée légale du travail pour les fonctionnaires différente de celle des travailleurs des entreprises privées.

En effet, le statut n'indique pas la durée légale du travail, l'amendement Pineau tendant à faire bénéficier les fonctionnaires des dispositions légales qui en réglementent la durée, a été rejeté.

L'innovation du statut qui dit que le traitement doit être calculé de telle façon que le traitement perçu ne soit pas inférieur à 120 % du minimum vital, peut être remise en question si l'on détermine une durée de travail supérieure pour les fonctionnaires. Au cours de la discussion, M. Letourneau, ministre des P.T.T. a précisé que : « Les nouvelles échelles de traitement qui vont être établies pour le 1-1-1947, seront fixées en fonction d'une durée légale du travail qui sera envisagée ». La durée légale du travail est de 40 heures, c'est celle qui a été imposée au patronat français par le magnifique mouvement de juin 1936, et c'est celle que, tous unis dans l'action, les fonctionnaires devront imposer à l'Etat patron.

Robert HENRY.

Madeleine KANN.

Démocratie et unité syndicale dans les P.T.T.

« Nul doute que les travailleurs des autres corporations n'observent et ne suivent attentivement le développement de la lutte des postiers qui déjà a renoué la grève comme arme revendicative et qui se poursuit pour rénover une organisation syndicale dans la C.G.T. », écrivions-nous dans *Front Ouvrier* du 23 septembre dernier.

Il est bien certain que cette attention du monde syndical est moins intense que voilà bientôt deux mois. Cependant, *Front Ouvrier* pense qu'il convient de suivre et d'informer ses lecteurs du déroulement des événements syndicaux des P.T.T. En effet, cette corporation se trouve à la pointe avancée de la lutte des syndicalistes pour tenter de libérer le mouvement syndical de cette emprise étouffante et insupportable du stalinisme.

Mais cette libération n'a de valeur que dans la mesure où, dans le même temps, se forge une organisation syndicale plus puissante et résolue aux combats revendicatifs. En réalité, la libération du mouvement syndical de l'emprise stalinienne n'est pas un but en soi mais une nécessité pour lever l'entrave la plus gênante qui soit et qui apparaît toujours au travers de l'action syndicale pour la détourner de l'utilisation de ses moyens propres de classe.

III III

Or, il s'est trouvé qu'au sein du Comité national de grève des P.T.T., nous n'avons pas été unanimes sur la façon de poursuivre la lutte pour l'instauration du syndicalisme démocratique dans notre organisation syndicale.

Le C.N.G. s'est scindé en deux parties. L'une, décidée à convoquer elle-même une grande manifestation nationale et à ne pas participer au Congrès extraordinaire de la Fédération convoqué pour les 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 1946. C'est un moyen sûr pour affirmer sans entrave des conceptions syndicalistes et assurer un fonctionnement démocratique à une organisation syndicale. Mais il comporte le risque d'une rupture organisationnelle d'avec la Fédération Postale et, par suite, d'avec la C.G.T.

L'autre partie estime que la lutte syndicaliste doit être maintenue et développée au sein de la Fédération Postale et qu'elle passe évidemment par le Congrès extraordinaire. Elle rejette toute solution qui risquerait de éloigner des rangs de la C.G.T.

Malheureusement, les deux façons d'envisager l'activité syndicaliste sont difficilement conciliables dans le moment présent.

Dans les hôpitaux

Bilan de victoires, clamé à qui veut les entendre nos dirigeants syndicaux. Il ne suffit pas, camarades, de faire de belle phraséologie, seuls les résultats comptent. Si certains ont été acquis (car nous ne nous en faisons pas les faits) en ce qui concerne les temporaires par exemple (congés payés, congés maladies), où en sommes-nous dans l'ensemble ?

Le gouvernement a aboli les lois de Vichy et rétabli les quarante heures dans l'industrie privée, mais le personnel hospitalier et ouvrier de l'A.P. se voit octroyer une majoration au-dessus de la quarante-cinquième heure seulement, c'est-à-dire trois heures par semaine au taux horaire de 30 fr. à 48 fr. selon les catégories ; nous sommes sur ce point bien loin de la majoration de 25 % à partir de la quarante et unième heure.

Victoire aussi les 25 % sur les traitements, alors que le patronat et le gouvernement ont organisé la hausse des prix qui accusent aujourd'hui une augmentation de 50 % sur le mois de juillet dernier, ce qui prouve, une fois de plus, qu'il n'est pas de victoire réelle dans la pause.

Il y a aussi à lutter pour obtenir le reclassement rapide des agents entrés en 1937, ceux-ci ne se trouvant pas plus avancés que ceux entrés en 1942-1943.

Voyons maintenant où en sommes-nous avec le nouveau statut des fonctionnaires : pour les congés de maladie : trois mois à soldé entière au lieu d'un an avant la guerre. Avancement au choix. Celui-ci fut jadis combattu avec acharnement par l'organisation syndicale, alors que nos dirigeants chantent maintenant victoire. Nous considérons, pour notre part, que c'est là une nouvelle arme qui vient renforcer le pouvoir de la direction, lui permettant par exemple de licencier un agent temporaire sans tenir compte de son degré d'ancienneté ou, également, de favoriser tel ou tel agent au détriment d'un autre et ceci en faisant jouer les articles du statut librement acceptés par nos dirigeants syndicaux. Peut-être en eût-il été autrement si

Dans cette situation les dirigeants fédéraux, tous d'obédience franchoniste, et Frachon lui-même, en profitent pour limiter au minimum possible les concessions déjà faites ou demandées par les syndicalistes afin d'assurer au Congrès une préparation la plus largement démocratique. Notre revendication démocratique se concrétise dans le suffrage universel, à bulletin secret et par correspondance. La Commission exécutive fédérale, composée exclusivement de gens à la dévotion du Bureau fédéral, a rejeté des propositions de compromis élaborées au Bureau confédéral et acceptées par le C.N.G. Propositions qui auraient évité, entre autres, de rejeter momentanément une série de camarades vers l'abstentionisme, préjudice à des solutions organisationnelles graves et dont le Bureau fédéral portera toute la responsabilité morale puisqu'elles seront la conséquence directe de son hostilité aux dispositions démocratiques dans le fonctionnement interne de la Fédération.

III III

Une fois de plus, dans notre conflit postal, les dirigeants fédéraux ne se déterminent pas en fonction de l'intérêt de l'organisation syndicale mais en fonction d'un conservatisme étroit de bureaucratie syndicale installée ; solidaires d'ailleurs de toute la bureaucratie confédérale inquiète, à juste titre, des répercussions que pourrait avoir, dans l'ensemble de la C.G.T., une solution démocratique apportée au conflit de la Fédération Postale. On préfère étouffer les aspirations démocratiques et revendicatives de la masse des syndiqués.

Ainsi, le conflit des postiers semble se réduire à lui-même ; d'autant plus, que la situation actuelle est caractérisée par l'absence de conflits sociaux aigus. Ce n'est pas le moment de réveiller l'eau dormante du prolétariat. Cependant, en décembre le Congrès extraordinaire de la Fédération Postale retiendra l'attention des syndiqués.

Mais il attirera aussi l'attention des pouvoirs publics et des parlementaires, lesquels voudraient bien que toutes leurs petites combines ne soient pas génées par une renaissance du syndicalisme de lutte de la classe ouvrière.

Les postiers syndicalistes s'efforceront de satisfaire, avant toutes choses, les aspirations revendicatives des travailleurs des P.T.T. ; le triomphe des revendications dépendant, pour une large mesure, du triomphe du syndicalisme.

J. BARDIN, des P.T.T.

Les comités d'entreprise

Par la loi du 25 avril 1946 les comités d'entreprise seront obligatoirement consultés sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.

Obligatoirement informés des bénéfices réalisés, avec pouvoir d'émettre des suggestions sur l'affectation à leur donner.

Le comité doit être informé sur l'établissement des prix de revient et y prendre part.

Il gère les œuvres sociales.

A priori, nous pouvons par cette loi prétendre à une victoire, mais à seconde vue, et surtout pour le camarade qui est délégué au comité d'entreprise, les difficultés s'amoncellent.

Que nous le voulions ou non, nous approchons d'une nouvelle forme de rapports sociaux ; il est incontestable que les comités d'entreprise sont actuellement des organismes de collaboration de classes.

S'ils sont obligatoirement informés des bénéfices réalisés, ils ne peuvent que suggérer l'affectation à leur donner.

Si la loi avait spécifié que le comité avait pouvoir pour donner une affectation aux bénéfices, peut-être aurions-nous l'occasion de nous réjouir, et encore nous faudrait-il faire des réserves, car automatiquement, les patrons attireraient (ce qu'ils font déjà) l'attention des délégués sur la production.

C'est admettre le régime capitaliste, mais avec plusieurs classes d'ouvriers.

Pour nous, syndicalistes révolutionnaires, nous devons pénétrer les comités d'entreprise, étudier la marche de l'entreprise dans tous ses rouages et ne pas perdre de vue que notre objectif est la prise révolutionnaire des moyens de production.

R. LETENDRE, du Livre Parisien.

Electricité de France et démocratie syndicale

A la suite du vote du statut national de l'Electricité et du Gaz de France, la Fédération de l'Eclairage (d'obédience P.C.F.), laisse entendre aux salariés des entreprises nationalisées une augmentation de traitements variant de 30 à 60 %.

Ces travailleurs espéraient donc une amélioration substantielle de leurs salaires pour un avenir prochain.

Dans le début d'août, la demande d'intégration dans les catégories annoncée précédemment fut refusée.

Le mécontentement grandissant du personnel obligea alors le bureau fédéral à convoquer une assemblée extraordinaire, où les orateurs s'efforcèrent vainement de calmer les esprits justement irrités, les implorant de leur faire « un petit peu confiance », et surtout de ne pas faire grève.

Mais les syndiqués ne furent pas dupes et se retirèrent mécontents et méfiants envers leurs représentants de la Fédération.

Le 27 septembre, à l'assemblée

générale trimestrielle, les délégués ne soufflèrent mot de l'application du statut, mais parlèrent surtout « de vigilance et d'unité ».

Depuis lors, l'intégration dans les échelles des catégories est achevée sur des coefficients qui sont loin de donner satisfaction à la majorité du personnel.

Maintenant, les travailleurs du gaz et de l'électricité demandent l'entrée en vigueur du statut, le plus rapidement possible, et le reclassement suivant la fonction et l'ancienneté, établi d'une manière impartiale, en dehors de toute appartenance politique ou confessionnelle.

Mais ensuite, le Statut unique sera amélioré suivant des propositions soumises par la base, discutées et votées par motions en assemblées syndicales.

De cette façon seulement, la Fédération de l'Eclairage sera un syndicat où règne la démocratie ouvrière, par les décisions prises par les travailleurs eux-mêmes.

Robert HENRY.

A l'assemblée syndicale du Syndicat des Métaux d'Oraison, le camarade Lucien Allemand a fait l'intervention suivante :

Pour le Syndicat des Métaux d'Oraison, nouvellement formé, voici nos principales revendications :

Nous demandons que notre C.G.T. mène la lutte pour :

1° Exiger le minimum vital en même temps que l'échelle mobile des salaires, pour faire face à la montée incessante du coût de la vie qui s'est manifestée avant même l'augmentation des salaires ;

2° La suppression des zones pour les villes comme Oraison, car le coût de la vie est plus élevé surtout pour les objets de première nécessité, que dans les centres comme Paris et Marseille, où il y a trop d'écart entre les salaires, la retraite des vieux, et les allocations familiales ; et les prix, exemple les chaussures, la lingerie, les ustensiles de ménage puis, aussi, l'absence de denrées alimentaires telles que pâtes et certains fromages, que nous ne voyons jamais. Il faut que la C.G.T. exige le reclassement de ces communes qui sont tout à fait déséquilibrées car, si à Oraison par exemple, les pouvoirs publics voulaient bien relever les inscriptions, il y en a plus de trois mille, donc, nous devrions être urbains.

Il faudrait aussi que la production agricole restât sur les communes des producteurs et satisfasse d'abord leurs besoins avant d'aller ailleurs, car voir passer sur les camions les pommes de terre pour des destinations inconnues ne met rien sur les tables des travailleurs dont les enfants ont faim ;

3° La formation de Comités de contrôle des prix par des ménagères, des petits paysans, des petits commerçants honnêtes et des ouvriers, avec pouvoirs effectifs par l'action, sans avoir besoin d'avoir recours à la police bourgeoise et à la répartition, ainsi que la suppression des intermédiaires rapaces ;

4° Pour la production, l'ouverture des livres de comptes par les Comités ouvriers et suppression du secret commercial.

Un contrôle qui permette de se rendre compte de la part qui va aux travailleurs par rapport à celle qui va au capitaliste affameur. Car notre victoire, si toutefois c'en est une, n'est pas satisfaisante, il faut donc reprendre la lutte pour une revalorisation équitable des salaires et exiger l'arrêt de la hausse incessante des prix que les salaires ne peuvent jamais rejoindre.

Alors, nous demandons l'envoi par ce Congrès au Bureau confédéral,

d'une motion pour que la C.G.T. tout entière passe à l'action, que nous ne soyons pas obligés d'agir comme les postiers, sans l'appui de nos responsables, et qu'elle reprenne la lutte révolutionnaire d'une époque antérieure si elle veut sauvegarder l'unité syndicale. Car, ces dernières semaines, tous les syndicats qui sont passés à l'action avec ou sans leur direction bureaucratique ont obtenus des avantages dépassant quelquefois même les 25 %.

Maintenant, voyons l'importance des grèves américaines. Tout de suite les dockers américains ont déclenché une grève de solidarité en faveur des grévistes américains.

Pourquoi la C.G.T. n'a-t-elle pas réagi puisqu'elle est adhérente de la F.S.M. ? Je demande personnellement l'envoi d'une motion de sympathie et de solidarité :

- 1° Pour les ouvriers français des diverses corporations en grève ;
- 2° Pour les grévistes américains ;
- 3° Pour les prolétaires des colonies (Indochinois) et le parti du peuple algérien ;
- 4° En faveur du peuple grec assassiné par les fascistes et les monarchistes.

Je voudrais, maintenant, savoir où en est le problème du logement en ce qui concerne les logements ouvriers, étant moi-même une victime des évacuations forcées de Marseille. Les casernes devraient servir pour les sans-abri et non pour des militaires qui, comme à Paris, ont attaqué le camarade Marty et les militants ouvriers qui se rendaient à un meeting du P.C.F. ; à ce sujet, les travailleurs anglais nous montrent le bon exemple en occupant les demeures princières de la haute noblesse britannique.

Nous voudrions aussi pour l'apprentissage, des écoles appartenant à l'Etat et financées par celui-ci, sous le contrôle de la C.G.T. Car ce ne devrait pas être les employeurs qui possèdent cette tâche, ils devraient trouver sur le marché du travail des ouvriers tout éduqués et qualifiés.

Je termine en demandant aux travailleurs de tous les pays de s'unir plus que jamais pour faire face aux capitalistes internationaux qui, eux, sont bien unis contre eux pour les opprimer et les affamer.

Et je quitte cette tribune en disant : Vive la C.G.T. et vivent les travailleurs du monde entier !

Lucien ALLEMAND,
trésorier du Syndicat des Métaux d'Oraison (Basses-Alpes).

Les ministres de la classe ouvrière à l'œuvre !

Ainsi que le rappelait Vidalenche dans sa Revue de la Presse du numéro précédent de « F. O. », Dufriège dans la V. O. du 7 août se félicitait que certaines Fédérations aient obtenu des augmentations de salaires allant jusqu'à 40 ou 50 %, lors de la « bataille » des 25 %. Parfait ! Dufriège n'avait malheureusement pas prévu l'action de notre camarade ministre Croizat.

Nous la connaissons maintenant par la circulaire Tr. 94/95 du 13 septembre aux inspecteurs du Travail. La circulaire constate que certains salaires ont supporté (de mot est joli, n'est-ce pas ?) une majoration de l'ordre de 35 %, tandis que pour d'autres l'augmentation n'est que de 17 %. Il en est résulté pour certaines entreprises des charges beaucoup plus lourdes. Et notre camarade ministre, qui reconnaît du reste que « les revendications ouvrières étaient justifiées » (bravo !) s'apitoie sur le sort de ces pauvres entreprises : « L'économie nationale n'aurait pu supporter sans incidence grave sur ses prix une augmentation de salaires supérieure à 17,3 %, compte tenu du relèvement plus élevé accordé aux salaires considérés comme anormalement bas ».

Or voici qui vient tout compliquer : les ouvriers ont appris qu'ils avaient remporté une victoire, et, les malheureux ! ils ont cru la V. O. du 7 août qui criait victoire à tous les échos et ils ont demandé l'application à tous des salaires moyens maxima ! Quelle audace et que vont devenir ces pauvres patrons dont le sort intéresse tant notre camarade ministre !

Il va donc falloir, ordonne Croizat, « expliquer aux représentants ouvriers dans quelles conditions est intervenue l'arrêt du 29 juillet ». Mais bien sûr ! ils n'avaient pas compris, ces ouvriers naïfs, le sens de l'arrêt ; ils n'avaient pas compris qu'ils avaient remporté une grande victoire, mais à la condition expresse de ne pas profiter de leur victoire. Le magnanime Croizat, lui, l'a compris et il « insiste particulièrement » sur ce point qu'« il serait dangereux d'utiliser, au départ, toutes les possibilités que laisse l'arrêt du 29 juillet et les dispositions des arrêtés de remise en ordre ».

C'est la vraiment une façon bien particulière de défendre les intérêts de la classe ouvrière et je crains, Monsieur le ministre, qu'il ne faille que vous ! « expliquez » longtemps aux ouvriers avant qu'ils la comprennent. On croyait jadis que l'ABC de la tactique militaire consistait à utiliser au maximum les succès remportés ; il nous semble même que certains généraux soviétiques ont même utilisé encore cette tactique périmée. Mais, j'y songe, ma comparaison est fautive, car aujourd'hui seules comptent la nation et l'« économie nationale », et il n'y a plus de lutte des classes ; n'est-ce pas, Monsieur le ministre ?

F. VIAN.

Un exemple d'échelle mobile

C'est la plaisanterie que l'on entend fréquemment dans la bouche des métallos lorsqu'ils parlent de la cotisation syndicale. En effet la cotisation est fixée à une heure de salaire par mois et augmente donc automatiquement avec le salaire et avec le boni.

Dans bien des usines de la région parisienne il y a eu, à la suite de la dernière augmentation du timbre, de nombreuses rouspétances qui allèrent même, par endroit, jusqu'au refus de payer.

C'est une attitude regrettable. Certes les conditions de vie rendent pénibles aux moins payés toutes dépenses supplémentaires. Pourtant ce n'est pas le motif essentiel de ces grèves du timbre. Il est clair qu'un nombre grandissant d'ouvriers perdent confiance dans leur syndicat. Ils ne le voient pas préconiser des mesures propres à enrayer leur misère grandissante et pour eux le syndicat est devenu un appareil administratif qui fonctionne sans qu'ils puissent modifier son orientation. Ainsi le numéro d'octobre du « Métallo » en plus des rubriques, mode, sport, photo d'amateurs, etc... vantait à longueur de page les bienfaits de la grande victoire des 25 % au moment même où l'on ne pouvait déjà plus joindre les deux bouts.

On conçoit bien que les métallos la trouvent mauvaise quand Lunet leur apprend ensuite que le journal coûte 250.000 francs par mois, on conçoit bien aussi qu'ils rechignent sur le prix du timbre.

Les métallos veulent que le sacrifice de leur cotisation serve à faire un journal de combat contre les patrons, ils veulent que leurs gros sous servent à l'organisation et au soutien des luttes revendicatives déjà engagées dans quelques usines et qui devront se généraliser demain pour assurer le pouvoir d'achat par le minimum vital et l'échelle mobile.

Cela ils doivent l'exiger dans leur section syndicale.

Si nous engageons les camarades à payer régulièrement leurs cotisations, nous leur disons aussi : le syndicat est votre organisation et ses dirigeants doivent appliquer la volonté de la base. Il faut lutter contre la bureaucratie des sections syndicales et c'est vous seuls syndiqués de base qui pouvez le faire. Refuser de prendre son timbre c'est donner un argument de plus à ceux qui n'admettent pas d'autre façon de penser que la leur. Il faut au contraire exiger le maintien de la démocratie syndicale :

— par la réunion mensuelle d'assemblées générales d'usine ou locale où chacun doit pouvoir prendre librement la parole à la tribune sans être interrompu.

— En intervenant vous-même dans ces assemblées générales sur des points bien précis que vous aurez préparés et en proposant des solutions et des moyens d'action pour les faire

aboutir. D'autres camarades suivront votre exemple brisant la crainte qui pèse sur la plupart des assemblées de syndicats. Crainte cultivée par les chefs syndicaux qui après avoir parlé 1 heure et demi évitent ainsi toute discussion, toute contradiction il faut, en même temps que vous accomplirez des tâches syndicales élémentaires, collecteur, trésorier, etc... développer devant vos camarades vos idées, votre programme revendicatif et sur cette base vous proposez aux élections de postes responsables à la Commission exécutive, au bureau, etc.

Les camarades décidés à défendre les revendications des ouvriers par les méthodes de lutte de classe du syndicalisme révolutionnaire doivent être dans leurs entreprises les meilleurs militants syndicalistes, ceux qui exprimant le plus fidèlement la volonté des travailleurs rendront aux sections syndicales d'usine et de localité leur caractère d'organisation de combat contre le patron.

BRUNET.

La manifestation du «Vel' d'Hiv'»

60.000 travailleurs, dont les conditions de vie sont tous les jours plus difficiles, se sont rassemblés le mercredi 30 octobre au Vel' d'Hiv'.

Ils étaient venus en cortège de tous les endroits de Paris et de banlieue après leur travail.

Tout le long du parcours ils manifestaient leur mécontentement. Un désir d'en finir et d'imposer des solutions pour faire barrage à la misère. On n'entendait qu'un seul chant : l'Internationale, qui exprimait leur force et une volonté d'action.

Mais les discours des lumières syndicales devaient remettre les choses en place. Après le coup de fanfare de rigueur c'est d'abord la secrétaire de l'U.F.F. qui explique : « Ça va mal, tout augmente, on ne peut plus joindre les deux bouts. M. de Menthon est un grand coupable, mais nous en avons assez, nous voulons que ça change, pour ça, nous remplissons des milliers de listes de pétition, nous irons en délégation chez les ministres et nous voterons pour les vrais républicains. »

Voilà des paroles qui doivent tranquilliser les affameurs et les margouillins. 60.000 travailleurs parcourent les rues et se rassemblent, décidés à mettre fin aux spéculations criminelles, mais on leur conseille de signer des pétitions, d'aller en délégation et de voter sans bruit. De cette façon, l'ordre qui règne tant bien que mal depuis deux ans, sera maintenu et leur permettra de continuer à s'enrichir sur la misère du peuple.

C'est au nom du maintien de cet ordre que les représentants de la C.G.T. condamnent tout recours à l'action directe des travailleurs, toute utilisation de la force ouvrière qui est pourtant seule capable de faire céder les patrons et les spéculateurs pour assurer le maintien du pouvoir d'achat.

A la sortie on entendait des réflexions amères, « on en a assez de ces promenades, ça ne changera rien », « quand ça se passe après le boulot, les patrons s'en foutent », les gens sentaient bien qu'on les menait en bateau.

Et c'était bien de cela qu'il était question. Les élections approchaient, et dans les usines on se rendait compte de plus en plus que la grande victoire des 25 % s'était volatilisée, laissant même un trou dans le budget familial. Il fallait détourner le mécontentement, donner l'impression que quelque chose était fait. Vite, une promenade et une réunion au Vel' d'Hiv', on trouve aussi deux boucs émissaires, De Menthon et Teitgen, que l'on fait huer et, pour finir, on dira au bon prolo : « Signe des pétitions et surtout vote bien. » N'est-ce pas là travailler à démolir profondément la classe ouvrière, à la faire douter de sa force, à lui masquer les causes du mal et les solutions efficaces.

La cause du mal, c'est le régime capitaliste, organisateur de désordre et de misère. De Menthon, Teitgen en sont les instruments, ils signent, et les patrons font leurs bénéfices, leur trafic, et organisent leurs petits scandales maison. Les autres membres du gouvernement crient très fort dans les réunions électorales, mais maintiennent l'ordre.

Les solutions, c'est le maintien du pouvoir d'achat par l'échelle mobile.

— C'est le contrôle populaire sur les prix et sur la production.

— C'est la mobilisation de toutes les forces des travailleurs pour imposer par l'action directe ces remèdes, seul obstacle à la misère grandissante.

PIERARD.

LECTURE

Vie et doctrine de Karl Marx, par André Vine (Editions de la Nouvelle France 300 fr.

La 1^{re} partie de ce livre n'est pas seulement une biographie de la personne de Karl Marx ; l'auteur tente de faire revivre les circonstances dans lesquelles les principales œuvres du fondateur du socialisme scientifique ont été écrites et publiées. La 2^e partie bourrée de citations, est un exposé honnête et documenté du marxisme, mais un exposé de professeur de Sorbonne, et ne traitant point la question qui préoccupe les militants : le marxisme et notre époque.

Ce sujet est abordé de main de maître par L. Trotzky, dans une brochure publiée par les Editions Pionniers : **Le Marxisme et notre époque (30 fr.)**. Ce texte de 88 pages est la traduction d'une préface à l'édition américaine de l'abrégé du **Capital** d'Otto Rühlé. Rédigé en 1939, il reste d'actualité.

À la liste déjà très longue des ouvrages sur la Révolution française, vient de s'ajouter une étude sur **La Commune de l'An II**, de Paul Sainte-Glaire Deville (Editions Plan (180 fr.)). Pour donner une idée de l'optique de l'auteur, nous ne citerons que ce passage : « Les idéologues qui ont la prétention d'être des chefs entraînent malheureusement avec eux bien des victimes de leurs erreurs. Ceux du 9 Thermidor, an II, ont, du moins, payé leurs fautes ; mais combien la France en a-t-elle vu d'autres aux jours troubles de notre histoire, n'ayant rien appris, ni rien oublié, rester prêts à recommencer et à se créer des imitateurs promettant de devenir aussi néfastes qu'eux. »

Cet ouvrage n'en est pas moins une contribution importante à l'histoire de la Commune de 1793. Le récit, clair et alerte, s'appuie sur une documentation inédite très riche, mais qui vise surtout la petite histoire, ne nous renseignant

aucunement sur la lutte sociale qui est derrière les luttes de personnes.

En 240 pages, **Fernand Planche** a retracé **La vie ardente et intrépide de Louise Michel**, Editions Slim (120 fr.).

Livre passionnant, dont je conseille vivement la lecture à tous, aux jeunes qui ignorent l'activité militante de cette héroïne populaire, aux anciens, qui puiseront dans cette vie exemplaire les raisons de poursuivre la lutte.

Jean Marcel.

Ces ouvrages peuvent être procurés à nos lecteurs par notre service de librairie. Passez les commandes et envoyez les fonds à Pennetier, C.C.P. Paris 40.2114.

Chez Panhard

Les prophéties de Croizat

L'organe syndical de la section Panhard, du Syndicat des Métaux de la R.P. (n° 11, septembre 1946), a interviewé notre « grand camarade », ministre Ambroise Croizat. Question : On entend actuellement de nombreux bruits tendant à faire croire que cette augmentation a été illusoire. Pensez-vous que cela soit juste ?

Réponse : C'est une opinion contestable (hé ! hé !).

Il s'agit donc bien d'un rajustement concret et très substantiel du pouvoir d'achat eu égard à l'augmentation du coût de la vie (demandez voir à la ménagère du métallos chez Panhard si elle est d'accord, Ambroise !).

Enfin, il est scandaleux de revenir sur une affirmation qui a été admise par tous les délégués à la Conférence économique, à savoir que l'augmentation des salaires était possible sans incidence aucune sur les prix.

Chez Bernard

Il y a quinze jours s'est tenue une Assemblée générale de l'usine Bernard. Un responsable des métaux était présent, et contrairement à l'habitude, il faut remarquer que celui-ci n'a pas calomnié les représentants dans l'usine de la tendance révolutionnaire, en les traitant de « démagogues », d'« hitlériens » ou de « diviseurs ». Au contraire répondant à leurs critiques il leur donnait du « cher camarade » long comme le bras.

A noter que son exposé était beaucoup plus gauchiste que d'habitude. Il est vrai que les élections étaient proches et un petit coup de barre à gauche était nécessaire. Il a indiqué que la C.G.T. était prête à lutter

Il est donc légitime de penser que, à part de rares exceptions, les prix peuvent être maintenus et même diminués dans de nombreux cas.

À la tienne, camarade-ministre, pour tes prophéties, car si le pouvoir d'achat des masses n'a pas été relevé d'une façon « substantielle », les prix malgré la « façon légitime de penser » n'ont pas baissé et ont continué leur marche ascensionnelle.

Dans cette même interview, Croizat considère comme une victoire que l'allocation des vieux ait été portée à 18.000 francs pour Paris, soit 1.500 francs par mois. Avec leur 50 francs par jour les vieux travailleurs peuvent bien crever de faim. Ils pourront regarder leurs assiettes vides en étant bercés par les « grands victoires » des « grands ministres ».

Imp Centrale de la Presse
86, rue J.-J.-Rousseau (1^{er})
Le Directeur-Gérant : PENNETIER.

LESOURD.